



**Soutien à différentes actions dans le
domaine de l'animation économique**

Rapport n° CP/2012/12

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière du département à différentes actions dans le domaine de l'animation économique.

I. Chambre de Consommation d'Alsace – Partenariat 2012

La Chambre de Consommation d'Alsace (CCA), association de droit local, a pour mission de soutenir techniquement les 18 associations de consommateurs qu'elle fédère. A noter que suite à des consignes données au niveau national, l'UFC Que Choisir 67 n'est plus membre de la CCA depuis 2008.

A ce titre, elle assure un rôle de soutien technique, logistique et juridique aux associations de consommateurs alsaciennes. Le conseil individuel est davantage du ressort des différentes associations membres de la Chambre.

Depuis 2005, un partenariat renforcé entre le Département et la CCA se traduit par la signature d'un Contrat d'Objectifs autour de priorités partagées. A ce titre, une dotation départementale de 42.840 € est affectée à ce programme.

En 2010, un contrat cadre sur la période 2010-2012 définissant les grandes thématiques de partenariat a été mis en place entre la collectivité départementale et la CCA. Ce contrat cadre est complété par un plan d'actions annuel assortis des éléments relatifs à la contribution financière départementale.

Le bilan des actions menées en 2011 par la CCA dans le cadre notre partenariat est le suivant :

- Air et énergies
- Déchets ménagers
- Alimentation
- Règlement amiable des litiges

Pour 2012, la CCA propose de poursuivre les actions menées en 2011 et développer des opérations collectives d'information des consommateurs.

Le projet de budget 2012 de la Chambre s'élève à 676.937€ et s'établit comme suit :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	9.700 €	Vente de produits	293.045 €
Services extérieurs	64.340 €	Subventions d'exploitation dont :	381.740 €
Autres services extérieurs (communication, publication...)	107.340 €	<i>Etat</i>	297.400 €
Impôts et taxes	23.927 €	<i>Conseil Général du Bas-Rhin</i>	42.840 €
Charges de personnels	446.400 €	<i>Conseil Général du Haut-Rhin</i>	15.000 €
Charges financières	1.700 €	<i>CUS</i>	25.000 €
Charges exceptionnelles	15.000 €	<i>Ville de MULHOUSE</i>	1.500 €
Dotations aux amortissements	8.530 €	Autres produits de gestion	652 €
		Produits financiers	500 €
		Transferts de charges	1.000 €
TOTAL	676.937 €	TOTAL	676.937 €

La CCA sollicite un renouvellement de la participation départementale à hauteur de 42.840 €.

II. Nuit de l'Orientation et du Parcours Professionnel 2012

La Chambre de Commerce et d'Industrie de STRASBOURG et du Bas-Rhin organise le samedi 14 janvier 2012 à STRASBOURG, au Pôle Formation de la C.C.I., la cinquième édition de la « Nuit de l'Orientation et du Parcours Professionnel » dans le cadre de son action en faveur de la promotion des métiers et du développement des filières professionnelles par la voie de l'apprentissage.

L'édition 2012 s'adressera :

- de 15 h à 18 h au public « adulte » (salariés et demandeurs d'emploi)
- à partir de 18 h aux jeunes et à leurs familles afin de permettre à tous de trouver l'ensemble des informations utiles à leur orientation, leur insertion ou leur reconversion.

Le programme prévoit ainsi la mise en place :

- d'Ateliers Info animés par des spécialistes,
- d'Espaces Conseils destinés à des entretiens individuels,
- du Café des Métiers pour dialoguer et parler métier et insertion professionnelle,
- un, forum des métiers du commerce et de la vente.

Lors de l'édition 2011, plus de 3.800 personnes ont pris part à cette soirée

Le budget de l'opération s'élève à 32.600 €. 23.000 € sont affectés à la communication, 7.000 € à la logistique (stand d'exposition, gardiennage, restauration...) et 2.600 € à l'animation de la soirée.

Un cofinancement du Conseil Général est sollicité à hauteur de 2.500 €. A noter que le dispositif d'aide en faveur des manifestations économiques, plafonne l'intervention départementale à hauteur de 2.000 €.

En 2010 et 2011, le Département a accordé respectivement 2.100 € et 2.000 € à la C.C.I. au titre de cette manifestation.

Pour cette cinquième édition, le Conseil Général envisage de renouveler sa présence sur un stand afin de présenter aux jeunes la diversité des métiers exercés au sein de la collectivité départementale.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, lors de sa réunion du 28 novembre 2011, s'est prononcée favorablement sur une participation départementale à hauteur de 42.840 € en faveur de la Chambre de Consommation d'Alsace au titre de son plan d'actions 2012, et 2.000 € en faveur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de STRASBOURG et du Bas-Rhin au titre de l'organisation de la « Nuit de l'orientation et du parcours professionnel 2012 ».

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputés sur les enveloppes budgétaires dont la situation est donnée ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15058	65-6574-90	42 840,00 €	42 840,00 €	42 840,00 €
17593	65-6574-91	35 000,00 €	35 000,00 €	2 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention :

- de 42.840 € à la Chambre de Consommation d'Alsace au titre de son plan d'actions 2012;
- de 2.000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de STRASBOURG et du Bas-Rhin au titre de l'organisation de la "Nuit de l'orientation et du parcours professionnel 2012.

En outre, elle autorise son Président à signer la convention financière à intervenir entre la collectivité départementale et la Chambre de Consommation d'Alsace.

Strasbourg, le 21/12/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL